

# Contacter les services municipaux

## Par courrier

Vous pouvez adresser directement votre courrier, en précisant la Direction concernée à :

### Hôtel de Ville

**3, Place Olympe-de-Gouges**

**95 000 CERGY**

Un accusé de réception vous sera transmis dans les 15 jours afin de vous notifier de la bonne prise en compte de votre courrier.

## Par mail

Vous pouvez écrire à l'adresse mail ci-après : [contact@cergy.fr](mailto:contact@cergy.fr)

Un accusé de réception, sous forme électronique, vous sera transmis dans la semaine afin de vous notifier de la bonne prise en compte de votre demande.

*Attention ! N'oubliez pas de préciser la Direction que vous souhaitez joindre, ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et mail) afin d'être recontacté dans les meilleurs délais.*

## Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon commentaire